



## Réunion de conseil de ligue - Tenue le 6 janvier 2024 à 10h à Eybens

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	HAREL Nicolas (invité)	Co-président de la CRA
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général Ligue	GENESTE Philippe	Membre élu
CHAUVEROT Gilbert	Trésorier ligue	SAUVADET Jacques	Représentation politique
COURAULT Lydie	VP Développement	DUCROZET Philippe	VP Développement branche clubs
LACROIX Jean	VP président CSR et Président D03	PLAZA Bastien	Président CD 01
LE ROY Annie	VP CREF, technique et jeunes	BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15
RONGIER Rémy	Organisations	PERRIN Jacques	Président CD 42-43
SAUGUES Alain	Champ. Par équipes.	GOUGIS Didier	Président CD 63
PARAVY Nathalie	CREF Formations Arbitrage	JOHANNY Claude	Président CD 74
MAUPUY Daniel	Tournois et Ordre des mérites		
COSTILHES Evelyne	Présidente IRD		
PEATIER Christophe	Président CD 26-07		
BOURBON Marie Alix	Présidente CD 38		
ROUSSET Cédric	Vice-président CD 69		
ROBIN Eric	Co-président CD 73		
AMMARY Raphaël	Co-président CD 73		
<b>Assistent</b>		GUERIN Frédéric	Conseiller Technique Régional
CHIORINO Laure	Responsable administrative et comptable		
ROCHARD Christophe	Secrétaire administratif		
CARLOMAGNO Maxime	Chargé de développement		

Sylvain FERRIERE déclare la séance du conseil de ligue ouvert à 10h et rappelle l'ordre du jour.

### 1. Parole aux Comités

**Le comité de l'Isère** est heureux de vous accueillir ce jour et vous souhaite ses meilleurs vœux. Les finales individuelles ont lieu à Seyssinet ce jour, il ne faut pas hésiter à passer à la salle après la réunion.

**Le comité de Savoie** souhaite aussi ses meilleurs vœux. Quelques demandes financières vont parvenir à la ligue (organisation, formation). Concernant le mailing de la ligue, peut-on prévoir une deuxième adresse électronique au de la co-présidence.

**Le comité du Rhône** est mobilisé à l'heure d'aujourd'hui sur l'organisation des championnats de France Benjamins-Cadets qui auront lieu à Arnas du 7 au 9 juin 2024. Le comité du Rhône fera parvenir à la ligue une demande de soutien financier. Il va acheter 24 tables 540 Cornilleau, et souhaite savoir si la revente de ces tables doit être faite au niveau du département ou ouverte à tous les clubs de la ligue. Après discussion, la revente de ces tables sera ouverte à tous les clubs de la ligue et une priorité sera donnée aux clubs du Rhône.

Au niveau statistique, le comité retrouve son nombre de licences avant covid. Cependant, deux inquiétudes se posent :

- Les féminines
- Le poids des licences loisirs par rapport au nombre de licences compétitions. Il est important de faire du loisir mais l'enjeu est toutefois la compétition et à la suite de cela le comité sent une érosion du nombre de compétiteurs. Cédric pose la question au conseil pour savoir quelle est la situation dans les autres départements.

Les comités présents constatent la même chose au niveau de leur département.

**Question de Cédric ROUSSET** : Sur la nouvelle règle en 2028 concernant la parité hommes/femmes, quelle solution doit-on envisager pour y parvenir ?

**Réponse de Sylvain FERRIERE** : Pour pallier cette règle, la Ligue envisage d'augmenter son nombre de personnes élues afin de laisser des sièges vacants pour les femmes.

**Le comité Drôme Ardèche** fonctionne très bien, le nombre de licences est revenu à la situation avant Covid. Il se pose la problématique de remplacer le président, car Christophe ne se représentera pas. L'objectif est de trouver une solution.

Un seul souci se pose, le comité a de nombreuses filles qui jouent en championnat par équipe et qui souhaiteraient jouer en fille. Que faire pour recréer un championnat féminin ?

**Réponse de Jean LACROIX** : Très peu de comités ont des féminines, ce qui ne permet pas à l'heure d'aujourd'hui de créer un championnat.

**Le comité de l'Allier** n'a aucun souci à l'heure d'aujourd'hui, son nombre de licence a augmenté en termes de licences compétitions cependant nous constatons un retard sur les loisirs.

## 2. Présentation du projet ambassadeur de la ligue (vote)

Un projet a été monté avec Philippe, Lydie et Jean-Luc pour trouver un ambassadeur ou ambassadrice de la ligue. Pour cela, le groupe a défini plusieurs axes pour ce projet.

### \* Les objectifs :

- Donner envie à des jeunes à potentiel de s'engager dans une carrière de haut-niveau. Donner la possibilité aux jeunes de s'identifier à un(e) pongiste de haut-niveau local.
- Proposer à un joueur ou une joueuse de représenter la Ligue à tous les échelons : du local à l'international. On cible du très haut niveau.
- Le joueur ou la joueuse deviendront les figures de la Ligue et ils seront représentatifs de nos valeurs et incarneront notre communication.

### \* Les conditions :

- Prendre 1 seul joueur ou 1 seule joueuse maximum par saison.
- Un Partenariat pour une saison renouvelable.
- Être formé et licencié dans la Ligue.
- Evoluer dans une équipe professionnelle de la Ligue (minimum Pro B).
- Être dans le Top 30 Français hors étrangers (et être le meilleur si plusieurs prospects respectent les critères précédents)
- Avoir une personnalité alignée aux valeurs de la Ligue : excellence, respect, disponibilité et combativité.

### \* La contrepartie pour l'ambassadeur ou ambassadrice

- Afficher la Ligue comme partenaire majeur
- Faire mettre le logo sur les équipements
- Réseaux sociaux
- Être présent sur les compétitions
- Participer au Tour de N1 indivs dans la Ligue si un tour est organisé chez nous.
- Participation aux finales individuelles AURA Séniors (si calendrier est compatible)
- Participer aux tournois dans la Ligue.
- Actions « Techniques »
- Interventions sur des stages élites : relance et partage d'expérience.
- Interventions sur le colloque de la Ligue pour partage d'expérience et échanges.

Question de Cédric ROUSSET : est ce un projet à court ou long terme ?

Réponse de Jean-Luc GUILLOT : c'est un projet à long terme, il faudrait modifier la convention en indiquant que l'engagement se fait pour deux saisons avec une clause suspensive qui indique qu'en cas de départ du joueur, le contrat s'arrête automatiquement.

Ce projet est soumis au vote.

**Il est adopté à l'unanimité**

## 3. Fermeture du compte de la société générale (vote)

Un compte au Crédit Mutuel a été ouvert fin 2022. Le basculement des prélèvements de la SG vers le CM est quasi finalisé. Malgré plusieurs rappels, les CD 01,26,42,69 et 74 versent toujours à la Société Générale.

Aucune obligation de vote pour la fermeture du compte, mais la société générale a des conditions assez compliquées et pour ne pas prendre de risque, la ligue soumet au vote cette fermeture de compte.

**Le vote est adopté à l'unanimité**

## 4. Information du président – Jean-Luc GUILLOT

En amont de ses différents points, une minute de silence a été observée pour les personnes disparues cette année.

Jean-Luc présente ainsi qu'à toutes les familles des membres du conseil tous ses meilleurs vœux de bonheurs, joies, réussites accompagnés d'une santé de fer.

Il émet ses vœux aussi pour que la ligue ait :

- plus de féminines tant sur les licences que dans les diverses instances
- des performances nationales voire internationales pour nos représentantes et représentants
- des équipes qui se maintiennent au niveau national
- des organisations régionales ou/et nationales parfaitement réussies
- une hausse de licenciés

Il félicite le club de Monqui Pong pour le son trophée de l'action de promotion de l'année. Ainsi que Sandrine Bailleul, Laure Chiorino, Claude Johnny, Rémy Rongier, Philippe Ducrozet pour leur Mérite fédéral reçu lors de l'assemblée générale fédérale du 9 décembre 23.

Un rappel est fait sur la carte Pro. Les employeurs doivent vérifier la validité des cartes professionnelles de leurs cadres. La ligue a été sollicitée par le comité de Déontologie, car certains clubs n'étaient pas en règle. (AL Croix-Rousse, Romans ASPPT, AL Echirolles)

Sylvain FERRIERE indique que l'enjeu d'une carte pro est important, c'est une obligation légale, les cadres sont référencés au fichier et très régulièrement chaque dossier est contrôlé sur plusieurs aspects (casier judiciaire, infraction sexuelle...)

### Informations fédérales :

- Une enquête a été menée sur le calendrier sportif fédéral pour rallonger la phase 1 avec un fin en janvier et la phase 2 en juin. Aucune majorité ne ressort de cette enquête, par conséquent, le dossier est en suspens.
- Un président de club du comité du Rhône est traduit devant l'instance nationale de discipline à la suite de la saisine faite par Jean-Luc auprès du comité de déontologie.
- La fédération souhaite que la ligue organise les championnats de France Seniors en 2025.

Jean-Luc laisse la parole à Rémy pour donner de plus amples informations. Rémy explique que le président du Stade Clermontois a reçu un mail du service communication de Clermont communauté indiquant que la ville était très intéressée. A la vue du cahier des charges, la partie financière est assez importante (environ 30000€). Le club a écrit un courrier au service communication en demandant que Clermont communauté puisse prendre en charge les frais initiaux. Si leur retour devait être positif, l'organisation se ferait à la maison des Sports de Clermont conjointement entre le club du Stade Clermontois et la ligue.

Un vote de principe est demandé sous réserve que Clermont Co donne son autorisation sur la partie financière.

### Le vote est adopté à l'unanimité.

- Des modifications règlementaires et sportives seront mis au vote du 12 et 13 janvier 2024 du conseil fédéral, Jean-Luc en donne le détail brièvement :

- Allongement de la période de mutation exceptionnelle qui irait du 16 juillet au 30 avril
- Permettre aux poussins et benjamins classés 5 de muter jusqu'au 31 octobre
- Passage de 3 mutés dans les équipes de plus de 3 joueurs messieurs et dames. Un débat s'engage sur le sujet, après les échanges la ligue est plutôt contre cette modification.
- Permettre aux joueurs frontaliers de participer aux tournois nationaux de catégorie B (dotation < 5000€)
- Modification sur les ententes pour une équipe fanion en allégeant la procédure en supprimant l'obligation d'avoir l'accord des deux assemblées générales mais que cet accord soit donné par les deux présidents des clubs, soit par les deux comités directeurs. Supprimer la distance des 30 km uniquement pour les équipes filles.

Jean-Luc fera remonter à la fédération que la ligue AURA souhaiterait que cet accord soit donné par les deux comités directeurs des deux clubs.

- Proposition de modifications des règles de brûlages impliquant de facto la suppression des règles spécifiques de participation (classement minimum requis).

Le principe de brûlage retenu serait basé sur la somme des classements des joueurs composant une équipe. Ainsi, à chaque journée de championnat, la somme des classements des joueurs d'une équipe évoluant dans une division devrait être supérieure ou égale à la somme des classements des joueurs des équipes évoluant dans les divisions inférieures.

Après des échanges sur le changement de règles sur le brûlage, le conseil de ligue n'est pas favorable à cette proposition.

### Informations ligue

Les prochaines échéances sont rappelées :

- Bureaux les 16/02 et 7/06
- Conseil de ligue 30/03, 27/04
- AG FTT et Congrès 18 au 20/05/2024 (prévoir vos disponibilités et le remplacement de Jean-Luc)
- AG Ligue et Congrès le 22/06/24 : un lieu reste à trouver
- Séminaire Ligue 6 et /07 juillet

Jean-Luc propose que :

\* Le conseil de ligue du 30/03 soit consacré en priorité à deux thèmes :

- Les Statuts et Règlement intérieur afin qu'ils soient conformes avec la loi du 2/03/22 et ceux adoptés par AG FTT du 9/12/23
- Le mandat 24-28 réalisé par les salariés de la ligue à sa demande sur la base du projet 2018-2024, il serait complété avec tous les éléments choisis par le conseil de ligue.

\* Le conseil de ligue du 27/04 avec trois thèmes :

- Les statuts et RI
- Le budget prévisionnel
- Le calendrier 24-25

Concernant le mandat 24-28, Jean-Luc annonce sa candidature aux prochaines élections régionales afin de mettre en œuvre le futur projet de ligue. Il pose la question de savoir si parmi les membres du conseil, certains sont intéressés pour continuer l'aventure.

Deux personnes ne se représenteront pas, les autres repartiront.

Afin de travailler au mieux sur ce projet, Sylvain se charge de contacter une entreprise afin qu'il puisse animer le conseil de ligue du 30 mars et le congrès du 22 juin.

## 5. Point financier à mi saison – Gilbert CHAVEROT

\* Les événements de 23/24 après 4 mois :

Pour cette saison, la ligue a 2 nouveaux salariés. Le nombre de licences et inscriptions au critérium fédéral est en hausse par conséquent cela a une vraie incidence au niveau financier. Les diverses dépenses sont maîtrisées. Après 6 mois, le suivi financier est conforme à ce que la ligue avait prévu.

**\* Les acomptes FFTT-LAURA-CD :**

Concernant les acomptes, le comité du Cantal n'a strictement rien payé même le solde de la saison dernière. Le comité de la Loire n'a réglé que l'acompte 1 et devrait régulariser d'ici fin janvier. Les comités de Drôme Ardèche, Isère et Puy Dôme n'ont payé que les deux premiers mais pas le 3<sup>ème</sup>. Heureusement, les 5 autres départements ont payé la totalité de leurs 3 acomptes.

Pour information le cumul des acomptes non réglés représente 113 k€ ce qui est non négligeable. Pendant ce temps-là, la ligue a bien réglé les 204 k€ à la fédération.

Depuis la fin de l'année, la fédération a facturé la ligue pour 111 k€ (licence, cf, affiliation...) qui sera réglée fin janvier. La facturation ligue a été émise début janvier à ses comités, ce qui représente un total de 173 k€. Finalement, les comités doivent à la ligue plus de 285 k€.

Gilbert indique que les tarifs d'affiliation, de mutation et du CF restent inchangés, à contrario des licences 'Loisir' qui ont été augmentées par l'AG FFTT (Les 3 parts). La part FFTT des licences 'Compétition' a pris 2€ ou 3€, mais la part LAURA n'a pas évolué.

**\* Aide financière pour les inscriptions féminines aux tours 3 et 4 du CF**

Concernant les inscriptions féminines aux tours 3 et 4 du CF le comité de la Loire a décidé de supprimer sa part pour les nouvelles inscriptions Féminines au CF, la ligue fera de même pour sa part, charge aux autres départements de suivre ou pas cette démarche.

**\* Téléthon**

Pour l'opération Téléthon, l'opération prévoyait 0,01€ donné par le club pour chaque point marqué en J7 du Chpt/équipe, doublé par la ligue AURA. Seul le club de Feurs/Civens a participé et a fait un don de 50 €, si la ligue suit cette démarche la ligue donnerait donc aussi 50 €. Pour éviter d'être ridicule, Gilbert propose de donner 0,01€ par point marqué en journée 7 du Chpt/équipe à l'échelon régional (PN, R1, R2, R3) soit un don pour le Téléthon de 1166,44€.

**Proposition acceptée à l'unanimité.**

**6. Retour du séminaire des trésoriers – Gilbert CHAVEROT**

Le séminaire a été initié par la CAGID et organisé par l'IFEFF. Très peu de participants, mais de nombreuses discussions très intéressantes. Lors de la journée, une partie sur le contrôle de gestion a été abordé mais ce n'est pas une priorité pour la fédération. Il a été présenté Synergie (logiciel de consolidation des données financières des ligues et CD, avec comparatif), la ligue a bien entendu rentrée toutes les informations la concernant. Le plan comptable fédérale a été abordé et celui-ci est agréé par la fédération.

Il a été présenté un logiciel de comptabilité promu par la CAGID. Gilbert explique qu'avec Laure, ils ont testé le nouveau logiciel « macompta.fr ». Deux avantages, un aspect financier mais aussi un accès en ligne, donc plus besoin de demander l'envoi de document par mail.

Le trésorier de la fédération a rappelé qu'il est important en cas de surcroit temporaire d'activité d'effectuer un CDD pour les relanceurs et formateurs.

Concernant la renonciation au remboursement des km, celui-ci peut être revalorisé au tarif fiscal (0,6 à 0,7€/km). Une fiche d'information sur faite en vue de la transmettre aux clubs et aux comités.

**7. Sportive – Jean LACROIX**

**\* Le championnat par équipe** : Les poules ont été effectuées mais cela ne satisfait pas tous les clubs, donc cela devient de plus en plus difficile de les composer avec les différentes contraintes de chaque club.

**\* Les individuels** : Beaucoup de monde mais cela fonctionne très bien. Petit souci pour le tour 3 où il va nous manquer des salles. La salle à Aulnat est en travaux, Alain propose de demander au club de Peschadoires.

La ligue n'a pas de salle non plus pour les féminines car le groupe de fille est passée à 32 joueuses.

**8. Point séminaire du 5 juillet au 7 juillet 2024 – Rémy RONGIER**

L'année dernière a eu lieu un séminaire à Vallon Pont d'Arc. Le prochain séminaire aura lieu à l'espace Volcans au pied du Puy de Dôme le 6 et 7 juillet 2024 avec activité et temps de travail. Il est important de savoir le nombre de personnes qui peuvent être présentes au plus tard mi-février. L'arrivée prévue est aux alentours de 9h avec un début à 10h le retour pourra se faire en milieu d'après midi le dimanche.

**9. Développement :**

**\* Point statistiques :**

La ligue est en augmentation de +7.9% par rapport à la saison dernière au global (dont +6.6% en compétitions). Elle est aussi en augmentation par rapport à la saison 18/19 au global (+12.4%) avec dans le détail une augmentation sur les licenciés loisirs (+28.7%) et une petite hausse sur les licenciés compétitions (+1.4%).

**\* Bilan des visites clubs :**

Il reste 5 comités à visiter sur la deuxième partie de saison, et à l'issue des visites de tous les Comités un retour sera diffusé à l'ensemble des Comités et au Bureau de Ligue. En parallèle de ses visites de comités, 14 clubs ont été visités.

**\* 1 école - 1 table**

32 tables ont été attribuées. La répartition est faite par rapport au nombre de candidatures par comités. Seul le comité de Savoie et le Cantal n'ont pas de table car aucune école

**\* Ping VR**

La ligue a acheté des casques, housses et jeux qui ont été remis lors de l'ETR. Tous les comités ont signé la convention de prêt de matériel. C'est une opération qui a coûté 2900€ mais elle a pour objectif de faire essayer à un maximum la pratique du ping Vr mais aussi participer à des animations sur les forums ou des manifestations

**\* Champ VR Ceyrat**

Ils ont eu lieu les 16 et 17 décembre 2023 à l'Arténium de Ceyrat qui se sont bien déroulés avec un format très particulier. Rémy fait savoir que c'est finalement une compétition ennuyeuse puisque c'est que du virtuel. La fédération étudie un nouveau format pour le faire dans une salle de spectacle avec une retransmission sur grand écran.

**\* Formation d'Animateur Ping VR**

Elle aura lieu le 29 et 30 janvier au CDOS du Comité du Rhône à destination des salariés des comités

**\* Tournoi VR**

La ligue étudie un projet pour l'année prochaine d'un tournoi VR régional

**\* Points activités NICOLAS FERRAND CTDI**

Depuis son arrivée, il a tout d'abord fait un état des lieux avec analyse statistique, des visites de club au nombre de 17 et a eu de nombreux échanges lors des différentes compétitions. Il a pour mission aussi de lancer des stages performance interdépartemental.

Il s'est formé en tant qu'initiateur de club, animateur fédéral et à passer la théorie formation arbitre. Il doit poursuivre ses formations d'entraîneur fédéral, du ping VR et passer sa pratique d'arbitre régional. La saison prochaine, il s'inscrira à la formation BPJEPS.

Des réunions de pilotages ont lieu régulièrement avec Nicolas et les différents comités Allier, Cantal et Puy de dômes qui se déroulent très bien.

**\* Plan d'action CTDI 03, 15, 63**

Développement 15 :

- Participation à l'organisation de sessions avec scolaires 2 jours par semaine entre vacances de février et vacances de Pâques. (Attention aux modalités pour écoles)
- Visites de clubs du 15 en accompagnement de Maxime

Développement 03-63 :

- Poursuite des visites de clubs 03 et 63. Appui ponctuel aux clubs visités.
- Appui du CTDI aux clubs à monter/animer des journées PPP « 1 école, 1 club » pour mai & juin 2024. (Attention aux modalités pour écoles)
- Organisation de temps d'échange entre dirigeants associatifs (retours d'expérience, présentation de dispositifs ligue ou FFTT...). Un par trimestre ?

Développement 03-63-15 :

- Établir ou récupérer méthodologie/argumentaire pour proposer affiliation à lieux de pratiques non affiliés FFTT (4<sup>ème</sup> trimestre 2023)
- Démarcher lieux de pratique (1 à 2 par département et par trimestre à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 ?).
- Contribuer à faire le relais entre initiatives de la Ligue et de la FFTT et Comités/clubs, (périmètre d'intervention à définir par rapport à Maxime)

Les indicateurs proposés seront annexés à la fin du compte rendu.

Lydie souhaite rajouter que la commission de développement aura lieu le 15 janvier en visio. Plusieurs comités étant présents, elle indique durant cette commission il y a de nombreux échanges intéressants et qu'il ne faut pas hésiter à se connecter. La prochaine thématique sera « les féminines ». Un courrier de rappel sera renvoyé au comité.

**10. CREF - Annie LE ROY**

**\* Formations fédérales IC/AF/EF**

Plusieurs formations ont eu lieu sur pratiquement tous les départements.

- 13 initiateurs de clubs
- 13 animateurs de clubs
- 24 animateurs fédéraux

**\* Formation entraîneur fédéral**

La formation entraîneur fédéral aura lieu le 24 et 25 février et les 30 et 31 mars à ST Quentin Fallavier. Annie déplore le peu d'inscrits, seulement 4 à ce jour.

**\* Formation AJR**

La formation AJR se déroulera du 26 février au 1<sup>er</sup> mars à Macon, à ce jour 5 personnes sont inscrites.

**\* Formations fédérales**

- Annie fait savoir que la ligue a eu beaucoup de directive de la part de la fédération. Frédéric Humbert responsable de la fédération a refait les règlements, et les ligues ont obligation de déclarer les formations sur spid ainsi que les résultats pour registre national FFTT

- Pour les Diplômes, ils seront émis par la FFTT qui seront envoyés aux CD pour IC et AF et envoyés aux ligues pour EF

**\* Formation CQP**

- La FFTT porte la formation et l'évaluation du CQP. Les ligues souhaitant mettre en œuvre des sessions de formations devront en faire la demande à la FFTT
- La FFTT conventionnera avec les ligues sur la base du cahier des charges et actera la répartition des engagements de chacune des parties (ligue FFTT)
- 298h de formation dont 178 en centre et 120 en structure avec tuteur. Cette formation est assez lourde et s'adresse à des personnes qui vont animer des noms compétiteurs. 14 € de l'heure pour les 178 h soit environ 2450 € (possibilité de prise en charge par l'AFDAS)

**\* BPJEPS**

Il est organisé à Voiron, le groupe est composé de 10 candidats (6 d'AURA, 2 Ile de France, 1 nouvelle aquitaine, 1 bourgogne). Julie Debrock a demandé si les stagiaires pouvaient suivre le stage interdépartemental. L'ETR a donné un avis positif à cette demande.

**\* Colloque Technique**

Le prochain colloque technique aura lieu le 3 et 4 juin 2024, le lieu reste à déterminer. Annie est en contact avec l'OPCO afin que chaque participant puisse se faire rembourser le colloque en déclarant celui-ci à l'AFDAS. Une réunion de préparation aura lieu courant janvier pour préparer le colloque.

**\* Augmentation des indemnités**

Annie pose la question sur l'augmentation sur le coût d'intervention sur les formations des cadres techniques et les jurys.

La proposition est la suivante :

Intervention sur la formation : 60 € la demi-journée, soit 120 € la journée

Intervention jury appel : 120 € la journée, soit 40 € par candidat

Après divers échanges, il est proposé au vote :

Augmentation de l'indemnité pour le jury EF pour les salariés et auto-entrepreneur 120 € pour la journée, 60 € pour la demi-journée sur présentation d'une facture faite par le comité à la Ligue.

Pour les bénévoles, on ne change pas les tarifs.

**Cette proposition adoptée à l'unanimité (14 pour et 1 abstention)**

**11. Jeunes et technique – Jean Luc GUILLOT 15 mn**

**\* Inter comités**

Les comités de Paca font une proposition de formule par équipe intégrant au moins une féminine dans la composition d'équipe. Un retour doit être fait avant le 15/01/24. Au-delà de cette date, deux propositions seront transmises aux 15 comités pour voter via un google forms. La clôture des votes aura lieu le 30 janvier, à la suite de cela, une réunion finale aura lieu le 5 février afin de valider la formule choisie.

**\* Championnat de France des régions**

Ils se dérouleront à Agen du 27 au 29 février 2024. Les sélections définitives auront lieu à l'issue du 3<sup>e</sup> tour du CF du 26 au 28/01/24. Jean-Luc sera le délégué pour cette compétition.

**\* Groupe Performance régional**

Un regroupement a lieu à Chambéry 1 mercredi/mois avec les meilleurs joueurs des clubs et des départements des comités de Savoie, Haute-Savoie et des club de Bourgoin Jallieu et de St Jeannais.

La ligue va créer un challenge performance des clubs et un challenge Comité orienté vers la performance afin d'inciter les clubs, entraîneurs, Comités à former davantage.

**\* Stage inter départemental du 18 au 20/04/24 à Voiron**

Jean-Luc précise que Frédéric GUERIN est le coordonnateur du stage. La Ligue prend en charge les frais inhérents à ce stage (7000€) + les balles et participe à hauteur de 200€ pour un accompagnateur de frais de déplacement par comité (présentation de justificatifs). L'objectif de ce stage est que chaque département amène leurs meilleurs éléments (poussins et B1 en garçon et les filles ajouter les B2 à fort potentiel niveau PN maxi). 5 joueurs par département, moins de 5, la répartition des places restantes sera donnée aux autres départements.

**\* Stages régionaux**

Deux problématiques sont à noter toutefois :

- trouver des lieux de stage avec hébergements et restauration sur tout le territoire
- Encadrement féminin

**\* Amélioration et valorisation de l'élection de l'entraîneur de la saison 23/24**

L'année dernière, la ligue a valorisé les entraîneurs en créant une récompense, un mérite. Le dispositif est renouvelé mais doit être amélioré et mieux valorisé sur le territoire. 5 entraîneurs l'année dernière sur 3 départements : Loire, Isère, Haute-Savoie.

Rappel : chaque comité par son CTD propose un entraîneur Pro ou bénévole avec son palmarès de l'année. Le mérite ne repose pas forcément sur les résultats sportifs, l'entraîneur peut être récompensé pour avoir développé son club.

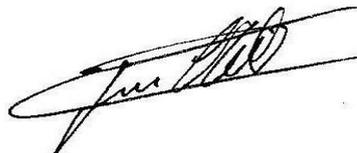
En avril, les comités devront faire connaître leurs propositions. En mai, vote de tous les techniciens de la région par un système électronique. Le but est d'élire l'entraîneur de la saison, et de le récompenser lors de l'AG du 22 juin qui clôture la saison sportive. Une proposition de récompense sera donnée suivant son domaine, de la performance au développement (exemple : prise en charge d'une formation, participation à un séminaire, à une compétition internationale, un séjour dans un centre de haut niveau, etc...)

## 12. Divers

Nathalie précise que la liste des arbitres et juge-arbitre sera voté par vote électronique ce qui sera plus simple pour tout le monde. Les groupes de formation A/JA sont de plus en plus nombreux (environ 20 par formation), et par conséquent le passage des pratiques est très difficile au vu du nombre.



Le Secrétaire Général  
Sylvain FERRIERE



Le Président  
Jean-Luc GUILLOT

**Développement :**

	2023/24	2024/25	2025/26
Nombre de licenciés / année précédente	+3%	+5%	+7%
Nombre clubs visités /an	50	25	35
Nombre d'actions clubs-écoles/an	10	15	20
Nb clubs nouvellement affiliés ou créés / an	2	3	4

**Technique :**

	2023/24	2024/25	2025/26
Nb de stages jeunes interdépart.	2	4	6
Nb de clubs avec un entraîneur diplômé (bénévole ou pro) / an passé	+5	+5	+5
Nouveaux jeunes en stage Ligue	3	4	5

**Evolution du plan de financement du poste de Nicolas FERRAND :**  
**Faire des propositions en septembre 2024.**